Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du lundi 3 avril 2017

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 30 et procède à la nomination du secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : Françoise MAILLE BARBARE

Ordre du jour :

- Affectation des résultats
- Fiscalité directe locale (4 taxes)
- BP 2017

Questions diverses

---

1 – Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats des comptes administratifs comme suit :

CA principal : 363 764.58 € affectés en investissement et 1 131 621.93 € gardés en fonctionnement
Pour : Unanimité

CA lotissement « Les Haies » : résultat négatif de 107 694.89 € reporté en fonctionnement
Pour : Unanimité

2 – Fiscalité directe locale (4 taxes)

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition, identiques depuis 2011, comme suit :

Taxe habitation	10.92 %
Taxe foncier bâti	6.49 %
Taxe foncier non bâti	25.02 %
CFE	12.44 %

Pour : unanimité

3 – BP 2017

Monsieur le Maire présente le budget général 2017 de la commune.
Monsieur Prouille, Adjoint aux Finances, présente le budget 2017 du lotissement « Les Haies ».

Budget général, section fonctionnement :

Dépenses	Recettes
1 644 597 €	2 776 219 €

Pour : unanimité

Budget général, section investissement :

Dépenses	Recettes
985 734 €	985 734 €

Pour : unanimité

Budget du lotissement «Les Haies », section fonctionnement :

Dépenses	Recettes
1 752 317 €	1 752 317 €

Pour : unanimité

Budget du lotissement «Les Haies », section investissement :

Dépenses	Recettes
1 627 741 €	1 627 741 €

Pour : unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part d'un courrier du Tennis club de Rosières informant d'un tournoi inter-entreprises le 8 avril 2017 à partir de 10 heures et souhaitant qu'une équipe municipale de 2 joueurs y participe.

Monsieur le Maire indique que des parents d'élèves de l'école maternelle Valentine Clément l'ont alerté sur la dangerosité du non-respect par certains conducteurs du sens interdit rue Jules Verne aux horaires de sorties d'école.
Il indique avoir une nouvelle fois demandé l'intervention de la gendarmerie aux abords de l'école et du collège, laquelle verbalisera les contrevenants par une amende de 90 € et un retrait de 4 points du permis.
Il ajoute avoir également demandé au policier municipal d'y effectuer une surveillance et que la commune et la Communauté de communes font tout leur possible pour garantir la sécurité des enfants.
Il donne la parole à l'une des deux représentantes des parents d'élèves qui expriment leur inquiétude quant à la sécurité des enfants aux horaires de sorties de classes.
Madame ROUVROY ajoute que Madame DODIER, la Directrice, insiste sur le manque d'attention de certains parents.
Madame PIOCHE informe qu'à l'école de la Sainte Famille, les représentants des parents d'élèves ont alerté l'ensemble des parents et redonné des consignes de sécurité par l'intermédiaire du carnet de correspondance.

Madame ROUVROY s'enquiert de la tenue d'une réunion « cadre de vie » pour l'aménagement de la rue du Niger.
Monsieur le Maire répond que le choix de jardinières ou pots vases ne nécessite pas une réunion de commission.

Madame ROUVROY rappelle que la représentation du Château d'Indelberg a lieu les mercredi 5 jeudi 6 avril à la salle polyvalente et demande si certains élus souhaitant y assister n'ont pas réservé.
Monsieur GERVOISE et Madame LEMAIRE désirent y participer.

Monsieur le Maire clôture la séance à 20h20.